



Projet de budget 2026 Et l'Outre-mer dans tout ça ?

La présidente de France Télévisions a annoncé dans une interview au journal Les Échos que FTV allait aussi "devoir probablement toucher à notre offre de proximité en régions et en Outre-mer".

En Outre-mer, les salariés de l'audiovisuel public apprennent par la presse que le cœur même de leur activité allait être touché par une réduction de l'offre. C'est une modification structurelle du cahier des charges et des objectifs spécifiques à l'Outre-mer en termes de quota d'heures et de production de programmes régionaux dans chaque pays. Les stations d'Outre-mer, ce sont 9 antennes avec 9 cultures différentes, quatre supports : radio, TV, internet et réseaux sociaux pour chaque territoire, mais avec une même mission de service public.

Avec la réduction de l'offre de proximité, quelles conséquences pour ces territoires ? Alors que pendant de nombreuses années, les Outre-mer avaient supporté des gains de productivité importants, va-t-on devoir se serrer la ceinture une fois de plus ? Où ? Dans quels secteurs ? Fabrication JT ? OPEX ? Équipe légère ? Info ? TV ? Radio ? Internet ?

Et quid des investissements sur le matériel de production ? Les PAM ? Les mises à niveau des outils de fabrication (régie Fly, car de production, Équipe légère) ? Est-ce toujours d'actualité ? Va-t-on vers un gel des investissements ?

Climat social

En Outre-mer, cette sortie médiatique est perçue comme un mépris supplémentaire. **Les démarches SQVT mettent l'accent sur une défiance envers le management et la direction** ainsi que **le besoin pour les salariés d'un désir de cohésion afin de retrouver la sérénité dans le travail**. Une annonce qui va encore creuser le sentiment d'abandon ou de perte de sens dans nos missions de service public.

Après la réorganisation des rédactions source de tensions et de conflits, face aux violations des accords UCC, après le catastrophique déménagement de l'ex-établissement Malakoff dont les salariés paient encore la mauvaise gestion et la transformation en profondeur du nouveau pôle Outre-mer, ce nouveau coup de massue n'augure rien de bon pour les mois à venir.

L'UCSA CGT interpelle donc la présidente de FTV ainsi que la directrice du Pôle Outre-mer sur les conséquences éditoriales et sociales pour nos pays.

L'UCSA CGT sollicite chaque secrétaire de CSE et CE pour qu'un point soit mis à l'ordre du jour des réunions mensuelles.

L'UCSA CGT invite également les membres de la commission Outre-mer du CSE Central d'interpeller la directrice du pôle afin de clarifier les orientations futures pour l'année 2026.

Le 17 novembre 2025